



N° 43
JUIL 2022

KELOU AR VRO

Bulletin municipal de Peumerit

Édito



**Isabelle
TANGUY**
Tère adjointe

A peine sortie d'une crise sanitaire, voilà qu'un conflit éclate en Ukraine.

Mes pensées vont donc vers ce peuple qui se bat pour sa liberté. L'afflux de dons et les propositions de mise à disposition de logements ont montré combien ce conflit touche **chacun d'entre nous**.

La crise économique qui s'annonce va demander des efforts à tous, et pour cela, il va falloir nous adapter, et continuer d'avancer.

Nous sommes déjà à mi-parcours de l'année 2022 et la fin de l'année scolaire approche doucement ainsi que **la fin de la semaine à 4 jours ½**.

C'est avec regret que nous abandonnons les TAP (Temps d'activités périscolaires). Ce service mis en place après la journée de classe, de 15h30 à 16h30 a remarquablement bien fonctionné et **les enfants ont apprécié** quasi unanimement les activités proposées. Le nombre d'inscriptions à ces activités, atteste de leur succès.

Ce changement qui prendra effet en septembre implique une réorganisation au sein des familles pour le mercredi matin.

Cette période de l'année s'accompagne également des traditionnelles festivités auxquelles la population est invitée.

Après 2 années de crise sanitaire marquée par la COVID19 et les conséquences liées à cette pandémie, **les animations estivales reprennent peu à peu**, ce dont nous nous réjouissons !

Je tiens, au nom de la municipalité à **féliciter et remercier** tous les responsables, membres des associations, les bénévoles qui se dévouent sans compter pour mettre en place des animations de qualité qui participent **au dynamisme de notre commune**.

Avant de conclure cet éditto, en tant qu'**adjointe aux affaires sociales**, je tiens à vous préciser que je suis à votre disposition pour vous accueillir, vous renseigner, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches. Pour ce faire, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 02.98.82.91.51. afin de convenir d'un rendez vous.

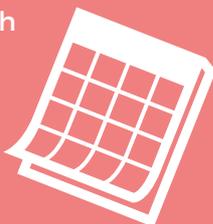
Il me reste à vous souhaiter de bonnes et reposantes vacances, et à vous inviter, d'ores et déjà, à notre **journée de la convivialité** qui aura lieu le dimanche 28 Août 2022, à partir de 12 heures pour un pique-nique partagé.

Depuis chez vous, au travail ou en congés, restez connectés à l'**actualité de la commune** (Alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, informations services, événements de la vie quotidienne et manifestations) en téléchargeant l'**application Panneau Pocket**. Cet outil renforce la communication et le lien social dans notre commune.

Bonnes vacances et bel été !! Prenez soin de vous et de vos proches.

AGENDA

- 14/07 : concours de galoche communal
- 24/07 : concours de galoche à Kerloazec
- 07/08 : troc et puces à St Joseph
- 28/08 : fête de la convivialité
- 17/09 : repas des aînés
- 18/09 : journée patrimoine
- 24/09 : matinée porte ouverte Carrière Le Pape
- 22/10 : matinée entretien lavoir de Pont Iliz
- 02 et 03/12 : téléthon
- Juillet et Août : ouverture
 - de l'église tous les mardis de 10h à 12h
 - de la chapelle St Joseph tous les dimanches de 9h à 18h



PORTE OUVERTE À L'ÉCOLE DES 3 POMMIERS

L'association des parents d'élèves, le corps enseignant et la mairie proposaient la **visite des locaux scolaires** vendredi 13 mai dernier. **Les nouvelles familles** ont pu recevoir les explications des enseignantes sur les outils pédagogiques, l'organisation pratique en trois cycles, le projet d'école et les activités périscolaires.

Les rythmes scolaires reviennent à 4 jours de classe à la rentrée de septembre 2022, après neuf années passées à 4 jours et demi.



Concernant l'accueil les **mercredis et durant les vacances scolaires**, les élus étudient la mise en place de **conventions d'accueil des enfants** dans les centres de loisirs de **Plonéour-Lanvern, de Pouldreuzic et de Plogastel-Saint-Germain**. afin de permettre aux familles d'accéder à un mode de garde indispensable et facilitateur pour leurs activités professionnelles.

VERS LA SIGNATURE DE LA CHARTE « YA D'AR BREZHONEG » À LA CCHPB « YA D'AR BREZHONEG » E BRO VIGOUDEN

Tro miz Here a vo sinet ar garta « Ya d'ar Brezhoneg » etre Kumuniezh-kumunioù Bro Vigouden Uhel hag Ofis Publik ar Brezhoneg.

Ar sinadur-se a zo evit komz ha skrivañ brezhoneg ha galleg alies e-kerzh ar vuhez publik ha sokial, hag e-pad al labour ivez.

Evit an-dra-se a vo graet traoù nevez e-giz-mañ :

- skrivañ brezhoneg ha galleg war ar panellañ e-barzh ar batimenchoù deus ar Gumuniezh-gumunioù
- skrivañ un tammig e brezhoneg/galleg war journal « Ganeoc'h
- brezhoneg/galleg a vo lakaat evit ar telefon hag al lizher e-barzh an ti Kumuniezh

Tri bloaz a zo deomp evit ober tout an dra-se ha warlech kaout ar « label » Ya d'ar Brezhoneg !



La CCHPB souhaite s'engager dans la signature de la charte « **Ya d'ar Brezhoneg** » (Oui au breton) de niveau 2 dès l'automne prochain. La charte proposée par l'Office public de la langue bretonne a pour but de **développer le breton dans la vie publique, sociale et économique**.

Différentes actions devront être mises en œuvre, notamment une signalétique bilingue au siège de la collectivité et des équipements communautaires, un éditorial bilingue dans le magazine Ganeoc'h, des outils de communication bilingues (répondeur téléphonique, courrier à entête, ...).

Un délai de 3 ans est prévu pour la mise en place de ces actions, au terme duquel le label pourra être obtenu.

DIHUN : UNE FÊTE DE LA MUSIQUE RÉUSSIE POUR LES 30 ANS DE L'ASSOCIATION

Nombreux étaient au rendez-vous **des 30 ans de Dihun**, un événement qui a été fêté dignement ce mardi 21 juin, à Peumerit, pour la 40ème édition de la Fête de la musique.

Dihun avait concocté ce plateau artistique en **invitant ses élèves à venir s'exprimer sur scène**. Les ensembles de rock celtique, de musique actuelle, de pop, l'orchestre des profs de Dihun, la classe orchestre et des invités surprises ont su conquérir le public.



L'association DIHUN est une **association socioculturelle** qui coordonne les activités **culturelles, musicales et pédagogiques** dans la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

8 MAI : COMMÉMORATION À TRÉOGAT

C'est à Tréogat que **élus et anciens combattants** ont célébré au cimetière le 77ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Le premier édile a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, puis Lilian, un jeune Tréogatois, a délivré le message de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre.

Le dépôt de la gerbe au pied du monument aux morts a été suivi d'une minute de silence et de l'hymne national. Le lever de drapeau a été assuré par Roger Guellec et Marcel Péron, **représentant des anciens combattants** des communes respectives de Tréogat et Peumerit.

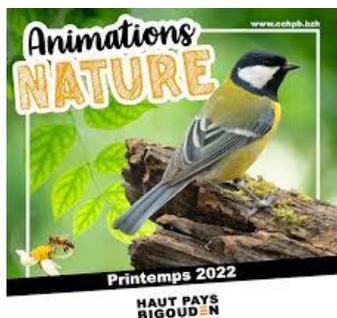


ANIMATION NATURE

La **communauté de communes** a proposé cette année encore, des animations nature gratuites à destination du tout public sur le territoire du Haut Pays Bigouden.

Le 5 mai, une animation nature a été proposée à **Lespurit Ellen** dans ce cadre de nature luxuriante aux menhirs plurimillénaires

La collectivité entend sensibiliser **petits et grands** à notre environnement avec un joli choix de rendez-vous nature entre terre et mer.



LE PARDON DE SAINT JOSEPH



Cette journée s'est terminée par quelques parties de galoche, sport typiquement bigouden inscrit au patrimoine culturel immatériel en 2012.

Tous se sont promis de se retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

Un grand remerciement aux Amis de la Chapelle et aux habitants de Saint Joseph pour le nettoyage intérieur et extérieur de la chapelle, l'embellissement floral et l'organisation de la journée.

Le 8 mai dernier, sous un soleil éclatant, le pardon de Saint Joseph a été célébré après deux années d'absence pour cause de Covid. Après la célébration, les nombreux fidèles se sont retrouvés autour du traditionnel café-pommé préparé et servi avec bienveillance par l'association **Les Amis de la Chapelle** et **les bénévoles** sur le placître entourant la chapelle.

Ce moment de **convivialité intergénérationnel** a été prolongé par un repas champêtre réunissant les habitants (certains étaient excusés) de Saint Joseph. Ils ont pu goûter aux fromages et aux fraises de chez Charly et Gaïte.



L'UTILISATION DE LA TABLETTE TACTILE N'AURA PLUS DE SECRET !!!

L'**Association de santé d'éducation et de prévention sur les territoires (ASEPT)** Bretagne, en partenariat avec le CCAS (Centre communal d'Action sociale) et le Centre local d'information et de coordination (CLIC) de Pont-l'Abbé, a proposé sur la commune **des ateliers numériques** à destination des personnes âgées de + 60 ans.

L'atelier s'est présenté sous forme de **huit séances hebdomadaires**, tous les mardis de 9h30 à 12h.



Ces huit séances ont permis de découvrir les fonctions de base d'un ordinateur, apprendre à envoyer des e-mails pour échanger avec ses proches, savoir chercher des informations sur internet et effectuer quelques démarches en ligne.

Dans une ambiance conviviale, une dizaine de personnes ont assisté à cet atelier et ont appris à utiliser une tablette tactile et internet. **Un bilan plus que positif.**

LE COMMERCE TY MÔ JET : RETOUR DU QUESTIONNAIRE

Lors de la distribution du Kelou N°42, début mars, **un questionnaire** a été remis aux habitants de Peumerit dont l'objectif était de connaître les habitudes, le niveau de satisfaction, les besoins, les attentes, les souhaits en matière de commerce de proximité dans la commune.

Sur les 450 questionnaires distribués, **71 foyers**, soit 16% ont répondu avec une majorité de réponses défavorables. Le 3 mai dernier, 6 élus de la commune mais aussi 2 agents et 2 élus de la CCHPB ont convié les gérants actuels, Sophie et Manu, à une réunion de restitution des résultats de cette enquête. Ils ont ainsi pu prendre connaissance des remarques d'un certain nombre de peumeritois et se sont engagés à y remédier afin de satisfaire leur clientèle.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs et valoriser l'épicerie, la CCHPB s'est proposée de les mettre en relation avec un interlocuteur de la Chambre de Commerce et d'Industrie.



Pour fidéliser leur clientèle, les gérants de Ty Mô Jet devront mieux démontrer leur motivation, leur aptitude commerciale et tenir compte des remarques d'autant que **les peumeritois restent majoritairement favorables** à l'existence d'un commerce de proximité dans le centre bourg et attendent une offre de produits de consommation, de préférence des produits locaux, ainsi que le service de colis Mondial Relay.

PARC ANIMALIER DE LA POMMERAIE

Nous avons la chance d'avoir sur notre commune **le seul parc animalier du pays bigouden.**

Depuis le début d'année, le parc animalier La Pommeraie se plie en quatre afin d'organiser diverses manifestations :

- **Le lundi de Pâques**, le parc animalier a préparé, pour les enfants de 3 à 10 ans, une chasse aux œufs et une chasse au trésor avec énigmes à résoudre. En parallèle, des animations ont jalonné l'après-midi autour des poules et des poussins, des lapins avec des lapereaux tout juste nés. Un atelier de peinture sur œuf a également pris place.



- **Le dimanche 22 mai**, le parc animalier a apporté sa contribution à la fête de la nature. Il a mis l'accent sur les abeilles, les papillons et les insectes aquatiques. Le parc a accueilli une ruche transparente, où sont installées une reine et ses ouvrières. Grâce aux vitres, les visiteurs ont pu assister en toute sécurité au travail des abeilles.

Venez (re)découvrir les animaux tels que **lamas, cochons, chèvres, oies, canards, faisans** ... au sein d'une étendue verdoyante de 5 hectares !



Adresse : Lieu-dit Lanvréon - 29710 Peumerit

Tarifs : 3€/-12 ans et 5€/ +12 ans

Ouvertures :

- mercredis et WE de 14h à 19h
- vacances scolaires (3 zones) et du 25/06 au 05/09 : tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h

Contacts :

- 07 80 44 56 11
- info@parc-la-pommeraie.fr
- page Facebook Parc La Pommeraie

TECHNOLOGIE 3D AU SERVICE DES PROFESSIONNELS ET DES PARTICULIERS

Après ses études et armé de son **Brevet de Technicien Supérieur et d'une Licence de Géomètre Topographe**, Hugues fait ses premiers pas dans le monde du travail dans un cabinet de géomètres pendant deux ans. Son goût pour l'aventure, l'amènera à travailler durant 5 ans dans une entreprise de Vannes spécialisée dans la dépollution pyrotechnique des sols. Durant cette période, il voyage dans toute la France avec des missions très passionnantes et enrichissantes.

En 2018, le goût de l'aventure et de la découverte qu'il partage avec sa conjointe Jennifer mûrit en eux. Ils décident tous les deux de faire le tour du monde afin d'y découvrir de nouvelles choses, comment les autres êtres humains vivent ailleurs et comment font-ils pour l'éducation, se nourrir, leurs religions, etc... Ils feront escale en Thaïlande, en Nouvelle-Zélande où ils feront de petits boulots parfois insolites.

Des expériences et des images plein la tête, Hugues et Jennifer reviennent en Bretagne et choisissent le calme de la campagne peumeritoise pour y installer leur famille et professionnellement.

En 2020, Hugues ne veut pas d'un métier routinier. Il suit une formation en gestion d'entreprise et crée **Scan Solution 3D**. Il investit dans un appareil peu connu, un laser scanner 3D, cet appareil lui permet par un scan optique et la technologie du nuage de points de reproduire n'importe quelle forme dans un rayon de 260 mètres. Ce nuage de points est ensuite transformé par logiciel en plan 2D et 3D. Hugues travaille beaucoup avec **les maîtres d'œuvre et architectes en bâtiments**, car cette technique est rapide et très précise pour établir des plans.

A 34 ans et après 2 ans d'expérience, il souhaite renforcer son entreprise par une mixité de projets, et conserver son autonomie. Ce métier lui permet de travailler chaque jour sur des chantiers différents aussi bien en extérieur qu'en intérieur. Il travaille également avec d'autres corps de métiers comme **la construction navale, le cinéma pour des clips vidéo** et des projets de particuliers en tous genres.

Hugues reste à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de **vos projets** en vous apportant le meilleurs conseil.



EURL SCAN SOLUTION 3D

Hugues.dekerckhove@gmail.com
06.51.69.35.22
Keridou, PEUMERIT

DÉPISTAGE AUDITIF : LARGE SUCCÈS

La commune de Peumerit recevait ce samedi 4 juin de 9h à 12h l'**association Sourdine** pour un dépistage auditif gratuit.

Sourdine est une association dédiée à l'**accompagnement des personnes malentendantes**, ainsi qu'à la prévention des risques pour l'audition. Ses membres sont eux-mêmes malentendants et partagent leurs expériences.

Les bénévoles de l'association ont assuré l'accueil, effectué le test auditif et établi un audiogramme à partir des résultats obtenus.

25 personnes de Peumerit ou de Tréogat ont effectué ce bilan et ont donc été informées sur leurs capacités auditives.



Quelques personnes vont devoir s'équiper d'un appareil auditif **pour mieux entendre et comprendre à nouveau**, et ainsi vivre sans contraintes. Pour ce faire, les membres de l'association les ont conseillés et informés sur le dispositif 100 % santé qui permet une prise en charge intégrale de certains appareils auditifs.

Isabelle TANGUY, adjointe aux affaires sociales de Peumerit, se félicite de cette matinée qui a connu un large succès et tient à remercier les bénévoles de l'association Sourdine.

RÉDUISONS SA VITESSE AU VOLANT

Des vitesses excessives ont été signalées par les habitants de notre commune dans certains hameaux. La municipalité se doit de participer à **la sécurité des riverains** aux abords de nos axes de circulation.

La vitesse est limitée sur l'ensemble du réseau routier. Cette réglementation s'applique à **tous les conducteurs et à tous les véhicules**. La vitesse doit être adaptée aux conditions météorologiques (pluie, autres précipitations, visibilité inférieure à 50 mètres).

Le maire investi du pouvoir de police peut édicter des vitesses maximales plus restrictives que celles autorisées par le code de la route.

En agglomération, 10 km/h, c'est souvent la frontière qui sépare la vie de la mort. Différents usagers cohabitent dans nos hameaux. En cas de collision entre une voiture et un piéton, les chances de survie du piéton baissent rapidement selon la vitesse du véhicule : **95% de chance de survie lors d'un choc à 30 km/h, 53% à 50 km/h et seulement 20% à 60 km/h.**

Rouler moins vite, c'est œuvrer en faveur d'un maintien de la qualité de vie de tous, (dans le bourg et les hameaux de Peumerit...)

LES LOGEMENTS NEUFS HENT AR ROZ AVANCENT BIEN

Finistère Habitat construit **trois logements locatifs** Hent Ar Roz. La réhabilitation de ce quartier permettra d'accueillir de nouvelles familles et donnera **un coup de neuf à la rue**. Ce projet, mené par la commune en partenariat avec l'EPF (Etablissement Public Foncier de Bretagne) et Finistère Habitat, pour un coût de 117 356€, est soutenu par l'Etat, le Conseil Départemental du Finistère et subventionné à hauteur de 93 885€, soit 80% du montant TTC.

Les élus s'interrogent désormais sur l'acquisition d'une autre propriété, désormais bien identifiable dans la même rue, afin de poursuivre, ou non, **la rénovation de centre bourg**.



PORTE OUVERTE À LA CARRIÈRE DE PONT ILIZ

A l'occasion de la matinée porte ouverte organisée par l'entreprise SAS LE PAPE, **venez découvrir** le monde des carrières et des matériaux de construction !

Bertrand LE PAPE, vous invite à découvrir l'univers de **la carrière d'exploitation de matériaux** le samedi 24 septembre 2022 de 10h00 à 12h30.

Au programme :

- visite du site de production avec découverte des différents types de granulats
- information sur le suivi et mesures environnementaux
- démonstration d'engins



Réservation et nombre de personnes présentes :
portesouvertes.peumerit@gmail.com ou en
 contactant la mairie au 02.98.82.91.51.

PANNEAU POCKET

Dans le souhait d'être plus proche de ses habitants, la commune de Peumerit s'est doté d'un nouveau moyen de communication «**Panneau Pocket**».



Ce système simple et efficace permet de **prévenir instantanément les citoyens** à chaque alerte et information de la Mairie. Elle fonctionne par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes. Elle est l'application mobile d'informations et d'alertes la plus utilisée partout en France, et surtout qui ne récolte pas de données personnelles !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Marie Anne Berrivin est née à Penquelenec en Peumerit le 14 avril 1893. En 1921, elle **habitait à Kerroch**. Cette même année, le 4 septembre, elle s'est mariée avec Jean Louis Boënnec, cordonnier et caporal au 2ème RIC basé à Brest. Légitimement, le couple décida de s'exiler à Brest. Leur fils, Jean-Yves naîtra le 20 novembre 1922 au 24 rue Algésiras.



Dès lors, Marie Anne fonda dès 1922 une crêperie « **La maison Boënnec** » au 34 rue Algésiras. Pour ce faire, elle va s'entourer du **savoir-faire bigouden** et fera appel à Mlle Branquet de Plogastel-Saint-Germain, Mme Gouzien née Goascoz de Plonéour-Lanvern, Mme Germaine Boënnec née Loussouarn de Peumerit, Mme Jeanne Droal de Plonéour-Lanvern et **des bons produits de sa région natale**, le beurre de Quimper et le cidre de Fouesnant. En 1932, la crêperie a obtenu la médaille d'or à l'exposition de Brest. Marie Anne décèdera le 7 juin 1991 à Bohars, à l'âge de 98 ans, 41 ans après son époux. Jean-Yves, son fils, reprendra les rênes de la crêperie, passant le flambeau à ses descendants.

Cent ans après, la maison Boënnec, au travers de la 4ème génération, perpétue encore le savoir-faire de Marie Anne. Si vous passez à Brest, vous trouverez un peu de Peumerit à la « crêperie moderne » du 34 rue Algésiras.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- 05/03/22 - Lucien LAFEUILLE, Quillanet
- 09/04/22 - Zélie TRAUB, Plasen ar Skol
- 06/06/22 - Abigaïl CLOATRE, St-Joseph
- 15/06/22 - Naël BOSSER, Lespurit Ellen

Décès

- 15/04/22 - Louis BUREL, Keringuy Izella

CONTACTS

- **adresse** : 1, Hent Jacques Cariou, 29710 PEUMERIT
- **email** : mairie@peumerit.fr
- **téléphone** : 02 98 82 91 51
- **site internet** : www.peumerit.fr
- **f** : www.facebook.com/CommunedePeumerit/
- Appli Panneau Pocket



ACCUEIL MAIRIE

- **lundi, mardi et vendredi** : 9h00-12h15 et 14-17h
- **mercredi, jeudi et samedi** : 9h00-12h15
- **horaires du 25/07 au 20/08** : uniquement le matin du lundi au vendredi

